

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs de recherche, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Chef-fe de projet ou expert-e en ingénierie des systèmes d'information, ouvert au titre de l'affectataire ADMINISTRATION CENTRALE MEN, session 2024**

**Le Secrétaire général,**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs de recherche dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Chef-fe de projet ou expert-e en ingénierie des systèmes d'information, ouvert au titre de l'affectataire ADMINISTRATION CENTRALE MEN, au titre de l'année 2024 :

Madame BERTHET Gaëlle, ingénieure de recherche hors classe, présidente, Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, Paris.

Monsieur PAYEN Jérôme, attaché principal d'administration, vice-président, Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, Paris.

Madame SERRA Nathalie, ingénieure de recherche, experte, Université Paris 2 Panthéon Assas, Paris.

Monsieur ALGLAVE Dominique, ingénieur de recherche hors classe, Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, Paris.

Madame FAURE Anne, conservatrice générale des bibliothèques, France Stratégie, Paris.

Madame BATAL Sandrine, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, suppléante, Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, Paris.

Monsieur SCHONT Nicolas, ingénieur de recherche hors classe, suppléant, Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à *Paris*, le

18 SEP. 2024

Pour la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse  
Pour la ministre des sports et des jeux olympiques et paralympiques  
Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche  
et par délégation  
La sous-directrice des ressources humaines  
pour l'administration centrale

Béatrice DÉLY